



ORDRE DES PROFESSIONNELS COMPTABLES DU BURUNDI O.P.C.

Bujumbura, le 12/10/ 2018

N/Réf : OPC/165/2018/P.M.E/M.F

Objet : Invitation au 3^{ème} Congrès
de l'OPC du 28 au 30 novembre 2018

Mesdames / Messieurs,

Chers Membres de l'Ordre des Professionnels Comptables du Burundi,

L'Ordre des Professionnels Comptables du Burundi (OPC) a l'honneur de porter à votre connaissance qu'il organise son troisième Congrès annuel, tel que recommandé par l'IFAC (International Federation of Accountants).

Cet événement auquel vous êtes cordialement conviés, aura lieu du 28 au 30 Novembre 2018 au Royal Palace autour du thème principal « **La comptabilité au service de la Fiscalité et de l'Economie** ». Ce thème portera sur la contribution de la profession comptable au développement économique du pays.

Le congrès annuel est un événement qui offre un espace convivial d'échange entre les Directeurs Exécutifs, les Chefs Financiers, les membres des Conseils d'Administration, les Auditeurs, les Comptables, les Analystes Financiers, les Dirigeants, les Gestionnaires ainsi que d'autres professionnels en provenance de l'EAC, avec pour but non seulement d'acquérir des connaissances et améliorer nos compétences à travers les discussions et le partage des expériences, mais aussi de créer des opportunités de travail en réseau.

Les inscriptions pour la participation à ce congrès ont déjà débuté au siège de l'OPC, sis au 2^{ème} étage, immeuble Kwa Ngoma moyennant le paiement des frais de participation en raison de :

-BIF 200 000 pour les membres de l'OPC (dont BIF 50 000 frais de contribution obligatoire pour tout membre participant ou non).

-BIF 300 000 pour les non membres et se clôtureront vendredi, le 16 novembre 2018, pour une meilleure organisation logistique du congrès. Ces frais sont payables aux adresses bancaires suivantes :

Banque Burundaise pour le Commerce et l'Investissement(BBCI),
N° du Compte : 500-51889-05 ; Intitulé : Ordre des Professionnels Comptables (OPC) ;

Micro- finance : TWITEZIMBERE
N° du Compte : 8583/2
Intitulé : Ordre des Professionnels Comptables (OPC)

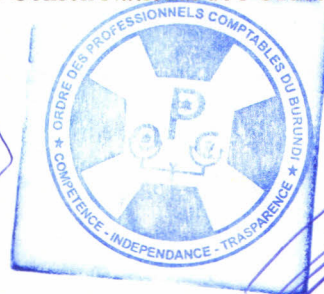
Notez que la participation au Congrès donne droit à l'obtention d'un Certificat de formation continue (CPD) de 16 heures.

Pour plus amples informations, veuillez contacter le Secrétariat de l'OPC.

Tout en vous comptant parmi nous durant le congrès, nous vous prions d'agréer, **Mesdames/ Messieurs**, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Conseil National de l'Ordre

Patrick NDAYISHIMYE
Secrétaire Général



Evariste MINANI
Président